CABINET

Arrêté n° 7189 /MDN/CAB Portant nomination d'un conseiller.

LE MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE,

VISAS:

Vu la Constitution;

DGRH/MDN

- Vu le décret n° 2001 198 du 11 avril 2001 portant attributions et organisation du ministère de la défense nationale ;
- Vu le décret n° 2009 398 du 13 octobre 2009 relatif aux attributions du ministre à la Présidence, chargé de la défense nationale ;
- Vu le décret n° 2014-500 du 15 octobre 2014 portant intégration dans la magistrature congolaise de certains officiers militaires, gendarmes et policiers ;

DGAFIMON

- Vu le décret n° 2017-400 du 10 octobre 2017 déterminant la composition des cabinets ministériels ;
- Vu le décret n° 2021-300 du 12 mai 2021 portant nomination du premier ministre, chef du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2022-1850 du 24 septembre 2022 portant nomination des membres du Gouvernement,

Arrête:

Article premier: Le magistrat de 2^{ème} grade, 2^{ème} groupe, 4^{ème} échelon **SAMBA Edmond Anicet** est nommé conseiller administratif et juridique du ministre de la défense nationale.

Article 2 : L'intéressé percevra à ce titre les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Article 3 : Le présent arrêté qui prend effet à compter de la date de prise de fonctions par l'intéressé, sera enregistré et publié au Journal officiel de la République du Congo

Fait à Brazzaville, le ø juin 2023

Charles-Richard MONDJO.